

Discours du Député européen Maurice PONGA

Jeudi 17 janvier 2013

Colloque au Sénat : Quelle vision pour le 21ème siècle ?

Monsieur le Premier Ministre,
Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Mesdames, Messieurs les Sénateurs,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux d'être avec vous aujourd'hui pour discuter des Pays et territoires d'outre-mer et du rôle qu'ils peuvent jouer au niveau du Pacifique grâce à leur appartenance européenne. Outre les questions économiques, commerciales ou encore culturelles, il est selon moi crucial que l'Union européenne renforce sa présence via ses PTOM dans le Pacifique pour des raisons politiques et géostratégiques. Le Pacifique, c'est l'avenir !

Faire que les PTOM soient des têtes de pont de l'Union - c'est un défi et une nécessité que ces derniers doivent relever, j'en suis convaincu.

En tant qu'élu originaire d'un PTOM au Parlement européen et représentant la section Pacifique de la circonscription outre-mer, j'ai conscience de la nécessité de mieux faire connaître nos territoires afin qu'ils soient des "porte-avions" européens, des relais de l'Union dans le

Pacifique. Une initiative comme ce colloque permet de mieux sensibiliser l'ensemble des acteurs intéressés et de mettre en lumière l'importance politique et géostratégique de la région Pacifique, je souhaitais donc vous remercier chaleureusement M. BEL d'avoir parrainé cet évènement.

Comme le nombre d'experts est important et le temps limité, je souhaitais partager avec vous quelques réflexions sur les actions qui devraient être, selon moi, menées, pour que les PTOM deviennent véritablement des têtes de pont de l'Union dans leur région respective. Ces actions doivent être menées, à mon sens, à trois niveaux.

Tout d'abord, il est capital que les institutions européennes, c'est à dire mes collègues au Parlement européen, la Commission européenne, le Conseil, mais également le Comité économique et social européen tiennent compte des PTOM dans les différentes politiques mises en place au niveau européen. C'est là mon principal défi au niveau législatif – inclure une référence expresse aux PTOM dans les prochains programmes européens pour la période 2014/2020 pour que ces derniers y participent effectivement. Il s'agit notamment des programmes ERASMUS en matière d'éducation et de formation, Horizon 2020 pour la recherche ou encore LIFE pour la protection de l'environnement et le changement climatique. Mieux intégrés dans les politiques européennes, ils défendront mieux les valeurs et les ambitions européennes dans leur région. Mais c'est également un travail sur la nouvelle décision d'association, qui fixera le cadre des relations entre l'Union et ses

PTOM. Il est important de s'assurer que les bases de cette nouvelle association sont renforcées et pérennes pour nos PTOM.

En outre, les citoyens européens doivent mieux être informés sur les PTOM et leur rôle de relais européens dans le monde. Par citoyens européens j'entends ceux qui vivent dans les PTOM et ceux qui vivent sur le continent.

Les européens du continent connaissent très peu nos territoires et les richesses qu'ils contiennent. C'est un défi majeur que j'essaie de relever dans le cadre de mon mandat parlementaire : mieux faire connaître les PTOM en organisant régulièrement des conférences sur le sujet.

Mais la réciproque est nécessaire. Il faut que les Calédoniens, les Wallisiens, les Polynésiens sachent ce qu'est l'Europe et ce qu'elle peut leur apporter. Tous les ans, j'invite au Parlement européen des jeunes, des femmes, des agriculteurs du Pacifique ... pour qu'ils voient ce qu'est l'Europe et qu'ils deviennent des ambassadeurs de l'Europe dans le Pacifique. Pour moi c'est un point très important. Il faut rapprocher l'Europe de ses citoyens.

Enfin, nous devons également renforcer les liens entre les pays voisins des PTOM du Pacifique – qu'ils soient des pays en développement ou bien des pays développés. J'étais au Suriname au mois de novembre dernier au sein de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP – Union européenne. Un des thèmes abordés était les relations entre les PTOM et les Pays ACP. Durant les débats, de nombreux représentants des Pays ACP ignoraient l'existence même des PTOM. Il faut donc travailler avec

les pays de la région Pacifique afin qu'ils comprennent ce que sont nos territoires et la relation qu'ils entretiennent avec l'Union européenne. Car les Etats du Pacifique entretiennent avec l'Union européenne des relations étroites. Les PTOM doivent être intégrés et valorisés dans le cadre des relations bilatérales ou régionales que l'Union européenne entretient avec les Pays du Pacifique.

C'est lorsque ces trois relais seront bien utilisés et valorisés que les PTOM pourront véritablement être des têtes de pont de l'Union dans le Pacifique, en diffusant les valeurs européennes, en participant aux programmes de développement européens avec les Pays ACP, et aux programmes de coopération avec l'Australie ou encore la Nouvelle-Zélande. C'est selon moi une démarche nécessaire pour que l'Union européenne devienne un acteur incontournable dans la région pacifique et qu'elle s'impose vis à vis des autres puissances présentes, comme la Chine, la Corée et le Japon ou encore les Etats-Unis.

Je vous remercie.